



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 29
Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or · Saône et Loire - Convention d'objectifs et de moyens avec Dijon métropole

Dijon métropole et la CCI Côte-d'Or · Saône-et-Loire ont affirmé leur volonté d'une véritable «alliance métropolitaine» pour accélérer la capacité d'innovation, favoriser la création de richesses et d'emplois, et permettre un développement économique harmonieux et solidaire des territoires, en signant une convention de partenariat triennal ayant cours entre 2023 et 2025.

Ce partenariat vise 4 objectifs principaux :

- Soutenir les entreprises et les compétences en place ;
- Assurer la croissance du bassin d'emplois grâce à une politique d'attractivité économique offensive ;
- Accélérer l'innovation et l'emploi dans le cadre de la mise en œuvre de projets structurants en relation avec la vie des entreprises ;
- Fédérer les acteurs de l'ensemble du tissu économique, de la R&D et de la formation supérieure.

Pour cette dernière année de convention et dans le cadre de ces objectifs, 11 fiches-actions ont été définies permettant la réalisation d'actions ou la mise en œuvre de dispositifs adaptés aux enjeux identifiés en commun.

Au-delà d'un premier retour d'expériences et de bilans réalisés sur l'année 2024, de nouvelles pistes de travail ont émergé, répondant au contexte actuel et aux enjeux à venir avec un enrichissement prévu sur certaines actions (exemples : Mieux connaître les entreprises à capitaux étrangers, Animer les clubs des entreprises métropolitaines, Observatoire de l'immobilier d'entreprises ...), en phase avec les politiques publiques locales portées par Dijon métropole.

Ce contexte amène à la programmation des actions détaillées ci-dessous pour 2025.

Enjeux de proximité :

- Améliorer la compétitivité des TPE du commerce grâce à la communication numérique ;
- Informer et sensibiliser les TPE de la métropole sur la thématique de la sécurité et de la tranquillité publique ;
- Poursuivre la démarche du Pacte territorial pour la réussite de l'achat public ;
- Accompagner les plans de mobilité des entreprises ;
- Animer les clubs des entreprises métropolitaines.

Enjeux d'attractivité :

- Observatoire de l'activité commerciale de la Métropole ;
- Observatoire de l'offre foncière et immobilière de la Métropole (IMDEX) ;
- Mieux connaître et valoriser les entreprises à capitaux étrangers ;
- Mobiliser les entreprises exportatrices sur les actions internationales de Dijon métropole ;
- Mieux connaître les pratiques de l'innovation des entreprises de Dijon Métropole.

Enjeux de compétences :

- Poursuivre la Fabrik de l'Orientat[i]on visant à favoriser les relations Jeunes-Entreprises et organiser les découvertes métiers.

Trois actions ne sont pas reconduites en l'état par rapport à 2024, « Connaissance des PME à enjeux hors filières », « Accompagnement de la filière Agro-Alimentaire et Gastronomie » et « Appui à la mise en place d'une Commission d'Indemnisation à l'Amiable (CIA) en faveur des commerçants ».

La rédaction de la nouvelle convention de partenariat triennal 2026-2028 débutera d'ici l'automne 2025.

Au global de ces actions inscrites à la convention 2025, l'engagement financier de Dijon métropole en faveur de la CCI Côte-d'Or · Saône-et-Loire pour la mise en œuvre de ces actions est de 450 000 euros sur 3 ans (2023- 2025). La participation de la métropole au titre de l'année 2025 s'élève à 148 525 euros. Le tableau de répartition des financements par volet et par action est joint également au présent rapport.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'arrêter** le montant de la subvention à la CCI Côte-d'Or · Saône et Loire à 148 525€ pour l'année 2025 ;
- 1**d'attribuer** la subvention selon les termes de la convention ;
- 2**d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les sommes seront prélevées sur l'exercice en cours.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 10 PROCURATION(S)	